

PRIMATURE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2023-519 du 25 mai 2023

Relatif à la prorogation de la durée du dénombrement principal du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5)

Le PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle ;

Vu le décret n°2019-130 du 17 mai 2019 portant organisation du 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitation ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1881 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale ;

Vu le décret n° 2022-1916 du 12 décembre 2022 portant rectificatif du décret n° 2022- 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2023-51 du 23 février 2023 fixant la date de lancement et la durée du dénombrement principal du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5),

La coordination nationale du recensement entendue,

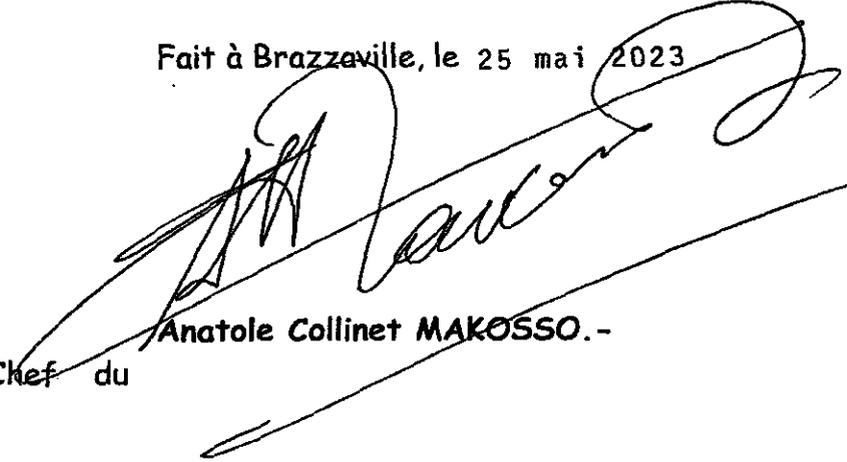
DECRETE :

Article premier : la durée du dénombrement principal du cinquième recensement général de la population et de l'habitation initialement fixée à 30 jours, est prorogée de 12 jours, à compter du 25 mai 2023.

Article 2 : Le présent décret, qui modifie l'article 1^{er} du décret n°2023-51 du 23 février 2023 fixant la date de lancement et la durée du dénombrement principal du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-

2023-519

Fait à Brazzaville, le 25 mai 2023



Anatole Collinet MAKOSSO.-

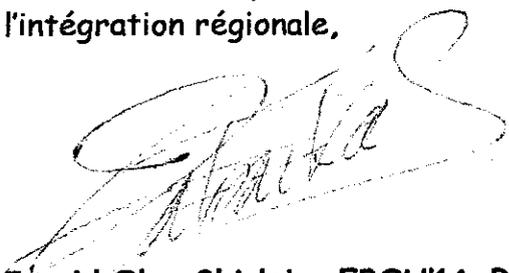
Par le Premier ministre, Chef du
Gouvernement,

Le ministre d'Etat,
Ministre de l'aménagement du
territoire, des infrastructures et de
l'entretien routier,



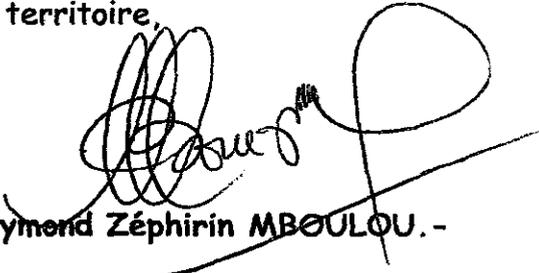
Jean-Jacques BOUYA

Le ministre du plan, de la statistique et de
l'intégration régionale,



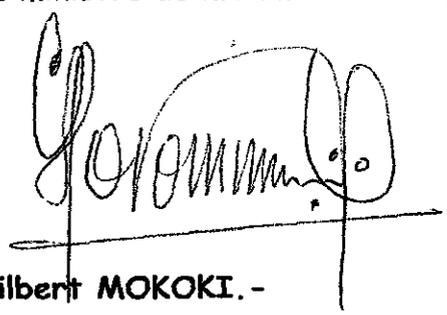
Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS.-

Le ministre de l'intérieur, de la
décentralisation et de l'administration
du territoire,



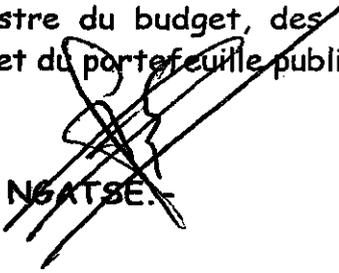
Raymond Zéphirin MBOULOU.-

Le ministre de la santé et de la population,



Gilbert MOKOKI.-

Pour le ministre de l'économie et des
finances en mission,
Le ministre du budget, des comptes
publics et du portefeuille public,



Ludovic NGATSE.-

Le ministre de la construction, de l'urbanisme
et de l'habitat,



Josué Rodrigue NGOUONIMBA.-